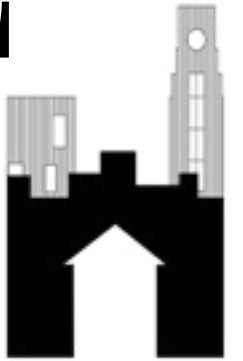


LE CANAL

« Nous marchons pour que le logement ne soit plus une marchandise et pour lutter contre le capitalisme immobilier qui vide les quartiers populaires »

Journal propulsé par le POPIR - Comité Logement

Vol.9, no.1, Automne 2020



QUAND LA SOLIDARITÉ PREND TOUT SON SENS

Dans cette édition du Canal nous avons souhaité parler de Solidarité. Avec le mot Liberté, il n'y a pas de mots plus porteurs d'espoir que le mot Solidarité. Nous vous présentons dans les prochaines pages sous différentes expressions des témoignages de cette solidarité.

Car en ces temps difficiles, l'engagement, l'entraide, le soutien sur lesquels repose la solidarité sont plus que jamais nécessaires. Et cette solidarité nous l'avons vu se mettre en place, se manifester au sein de nos communautés; comme si les temps d'arrêt imposés par la pandémie nous permettaient de prendre conscience des difficultés vécues par ceux que nous côtoyons tous les jours : nos collègues, nos voisins, les membres de notre famille, ceux qui vivent dans la rue, les plus démunis d'entre nous...

Des actions de solidarité menées partout dans nos communautés ont contribué à réduire quelque peu les difficultés et à adoucir les souffrances vécues par ceux, qui tout à côté de nous, qui comme nous, vivent souvent dans la précarité.

Et ces temps d'arrêt auront sans doute contribué à nous ouvrir les yeux sur les conditions de ceux qui peinent et qui aspirent à des conditions de vie plus humaines.

Mais si les mouvements citoyens de solidarité sont indispensables, ils doivent impérativement se traduire par des engagements et des actions politiques. Plus que jamais, il faut confronter nos élus ! Ils ont certes déversé des millions de \$ pendant cette pandémie, mais cette manne n'a aucunement contribué aux changements profonds, nécessaires pour éliminer les inégalités, éradiquer la pauvreté, bannir le racisme, et protéger l'environnement...

Nous, membres et sympathisants du POPIR, serons au front pour forcer nos élus à agir pour l'accès aux logements convenables pour tous ! Pour l'arrêt des évictions ! Pour le contrôle des loyers ! Pour les droits des locataires !

Car le logement n'est pas une marchandise, c'est un droit !

Diane Dufort



Illustration de Freda Guttman, militante au POPIR

PROBLÈME DE LOGEMENT ? HOUSING PROBLEM ?

LE POPIR PEUT VOUS AIDER ! POPIR CAN HELP !

APPELEZ-NOUS POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS !

2515 Rue Delisle bureau 209 | 514-935-4649 | www.popir.org

Suivez-nous sur les réseaux sociaux!



FAMILLE DES ORGANISMES : VERS UN MONDE MEILLEUR !

De toutes les tempêtes
Nous serons solidaires
De toutes les injustices
Nous acclamerons l'égalité
Du tout petit au plus âgée
Le communautaire se mobilise
Pour des services jusqu'au toit sur la tête

De toutes les tempêtes
Nous serons solidaires
Nous chercherons des solutions
Des idées de la communauté immergeront
Des objectifs communs naîtront
Des groupes continueront

De toutes les tempêtes
Nous serons solidaires
Dans le partenariat
Nous sommes fiers
Nous accomplissons
Nous réalisons ensemble !

Agathe Melançon

De toutes les tempêtes
Nous serons solidaires
De tous les oublis
Nous écrirons un mémoire
De l'itinérant au mal logé
Les réseaux sociaux sont mobilisés
Des actes de sensibilisation pour dénoncer

De toutes les tempêtes
Nous serons solidaires
Des oreilles toutes ouvertes
De nos yeux nous observerons
Nous manifesterons pacifiquement
Nous discuterons pour les changements

N.B. : Bravo aux organismes pour votre partenariat.
C'est un beau partage d'expertise, d'idées, d'actions !

NOUS, LES EXCLUS, SOMMES TOUT AUSSI ESSENTIELS

La pandémie a fait sortir de l'ombre plusieurs réalités qui passaient auparavant inaperçues au Québec, dont celle de l'exploitation des personnes sans papiers. Pendant que les citoyen.ne.s canadien.ne.s restaient en sécurité à la maison, l'économie a continué de rouler, notamment grâce au travail sous-payé de ces gens qui vivent tous les jours dans la peur d'arrestation, de détention et de déportation, et ce, pour le simple fait qu'elles et eux ne sont pas né.e.s ici.

Des personnes migrant.e.s à Montréal, Québec, Sherbrooke et à travers le Canada se sont mobilisé.e.s massivement tout au long de la crise sanitaire pour un programme de régularisation pour l'ensemble des personnes qui vivent avec un statut d'immigration précaire - réfugié.e.s, demandeur.e.s d'asile, et sans statuts.

Nous reproduisons ici un texte d'opinion publié dans la Presse cet été par Samira, militante de Solidarité sans frontières et femme sans statut vivant à Montréal.

La lutte continue ! Pour toute information : solidarityacrossborders.org.

Au ministre Marco Mendicino, à la ministre Nadine Girault,

Aujourd'hui, nous venons à vous avec un cœur lourd et les larmes aux yeux. Car ni le programme de régularisation proposé par M. Trudeau, ni le cas par cas de M. Legault ne nous incluent.

Est-ce que vous savez qui nous sommes ? Nous sommes les personnes sans papiers, les travailleurs temporaires, les réfugiées, les travailleurs agricoles, les aides familiaux et les étudiantes étrangères. Beaucoup d'entre

nous sommes ici depuis des années ; pas 2016 ni 2017, mais bien avant ça. Avez-vous pensé à nous ? Non ! Je ne pense pas.

Depuis notre arrivée, nous avons travaillé dans différents domaines, dans des conditions lamentables, dans les tâches les plus dangereuses, que les Québécois « de souche » ne font pas. Pas parce que nous voulons nous sacrifier, mais parce que nous n'avons pas le choix. Nous avons contribué à votre qualité de vie, oui, à la vôtre, M. Mendicino et Mme Girault. Nous ne sommes ni des dizaines, ni des centaines, mais des milliers

de personnes, avec nos parents et nos enfants vulnérables. Tout ce que nous voulons, c'est vivre dignement et en sécurité.

Le virus n'a pas choisi une minorité, il a touché toutes les catégories de gens, sans exception : riches ou pauvres, médecins ou infirmiers, chômeurs ou actifs, présidentes ou ministres, et ç'a été un tsunami...

Mais les conséquences n'ont pas été les mêmes pour tout le monde. Beaucoup d'entre nous ont été forcés de travailler dans des conditions encore pires. Et beaucoup d'autres ont perdu leur travail... Mais même confinés, nous sommes essentiels. Nous avons joué un rôle important dans l'arrêt de la propagation de la COVID-19.

Beaucoup d'entre nous, et surtout les sans-papiers, sont exclus de tout : pas d'assurance maladie, ni de soins de santé, ni de prestation canadienne, ni d'aide sociale, ni de papiers, ni de permis de travail, ni rien pendant cette période de pandémie.

Malgré tout ça, nous avons commencé à avoir l'espoir que vous alliez nous reconnaître durant cette période. L'Italie, le Portugal, l'Espagne... le monde entier a pensé aux sans-statuts en les régularisant parce que, tout simplement, le virus a démontré que nous aussi, nous sommes une partie de la société.

Nous avons beau rêver, mais malheureusement, aujourd'hui, le Canada parle de régulariser uniquement les demandeurs d'asile qui travaillent dans le secteur de la santé, et le Québec, même pas... Et nous autres, où sommes-nous dans tout ça ?

Nous aussi avons travaillé comme « anges gardiens » dans les résidences pour personnes âgées, dans les CHSLD. Nous avons travaillé dehors comme agents de sécurité à une température de -40 °C. Nous avons confectionné et cousu des masques pour tout le monde. Nous avons fait le ménage dans le privé et le public, comme aide familiale, travaillé à l'épicerie pendant la pandémie. Nous avons travaillé dans les champs pour remplir vos frigos. Nous avons aussi travaillé dans les usines de transformation de viande... et bien d'autres endroits. Avant, pendant et après la pandémie, nous sommes toujours au premier rang du danger, nous acceptons tous les défis pour pouvoir payer nos loyers et couvrir nos dépenses et celles de nos familles. Nous avons même payé des taxes, même si nous ne touchons pas les prestations.

Pensez-vous que nous ne sommes pas aussi essentiels que les autres ?

Un programme inclusif

M. Mendicino et Mme Girault, nous vous demandons de créer un programme de régularisation inclusif, pour tous et toutes, peu importe leur statut : sans-papiers, étudiants, aides familiales, réfugiées, demandeurs d'asile. Travaillant ou pas. Criminalisé ou pas. Jeune ou vieux. Un tel programme est possible, et urgent.

Samedi dernier, pour la première fois, nous avons marché tous ensemble pour réclamer un statut pour tous et toutes. Ce n'est qu'un début. Nous demandons à toutes ces personnes de nous tendre la main et d'unir nos voix et nos forces, de réclamer nos droits, et de le proclamer : nous sommes tous essentiels ! L'union fait la force.

Car nous aussi, nous sommes des êtres humains à part entière, avec des droits. Et nous ne devrions pas être obligés de mettre notre vie en danger pour être reconnus comme tel. Nous aussi, nous sommes essentiels.

Samira



Aquarelle de Shirin Louy, ancienne stagiaire en droit et militante au POPIR

ENTREVUE AVEC MARIE-CHANTAL KAMARIZA, NOUVELLEMENT MEMBRE DU POPIR

1. *Bonjour Marie-Chantal ! Merci pour ta disponibilité aujourd'hui (26/11/2020). Alors pour commencer, comment as-tu connu le POPIR ?*

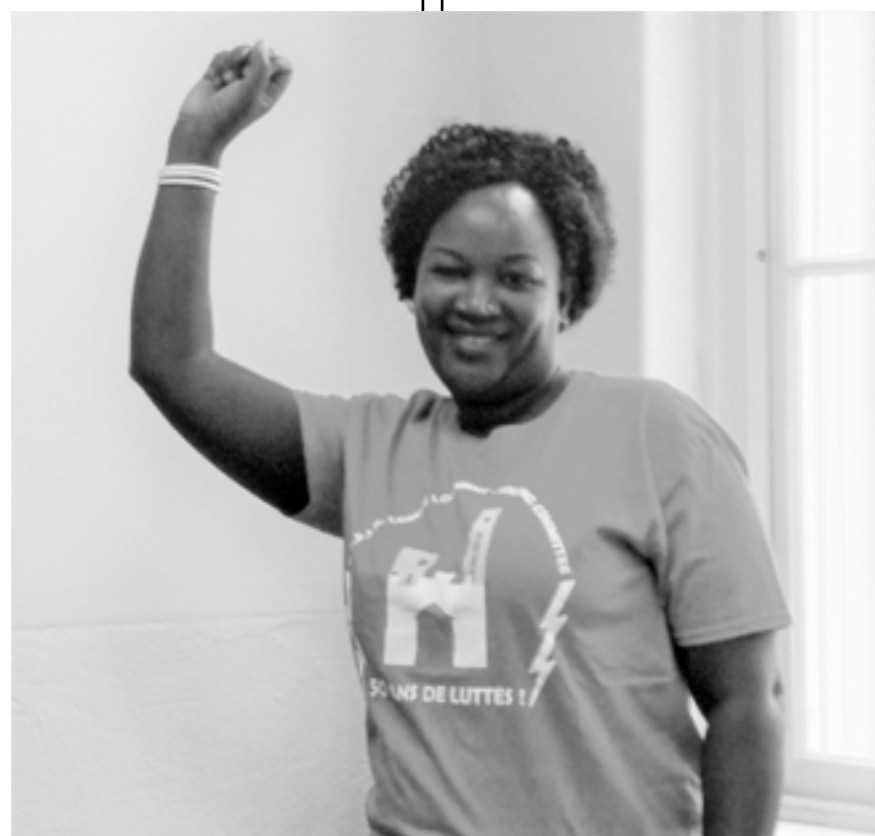
J'ai connu le POPIR par une amie. Parce que je cherche un 5 ½. Une de mes filles est asthmatique ; et les filles vivent ensemble dans une même chambre... Je ne trouve pas de logement en HLM. Et j'ai parlé de mon problème à mon amie. Elle m'a référé au POPIR qui aide les gens et j'étais contente d'avoir une option. Mon logement est trop petit. Si chacune à sa chambre, ça va aider pour gérer nos maladies d'asthme.

2. *Où est-ce que tu habites ? Depuis quand ?*

St-Jacques/Atwater. J'habite là depuis 12 ans.

3. *Alors tu es membre du comité femme et tu as déjà participé à plusieurs actions du POPIR depuis l'été 2020...*

Oui j'aime ça.



4. *Qu'est-ce que tu aimes dans ce comité ?*

Tout le monde parle. Les femmes ont trouvé là où elles peuvent parler de leurs problèmes. Elles sont ouvertes à en parler. Et les personnes qui travaillent au POPIR sont extraordinaires.

5. *Pour toi c'est quoi la solidarité ? C'est important ?*

C'est très important. C'est être là pour les autres ; quand ils ont besoin de n'importe quel aide, si tu es capable d'aider.

6. *Et pour finir, comment dit-on solidarité dans ta langue maternelle, le kirundi ?*

Gufasha mugihe bikenewe muwiyarivyo vyose

Ça veut dire : Aider à n'importe quel moment qui se présente.

CAPITALISME IMMOBILIER OU LOGEMENT SOCIAL

Dans notre solidarité entre locataires, c'est important de ne pas accepter des petites gouttelettes dans l'océan de besoins. Parce que c'est un schème qui se répète de fois en fois ! Ce n'est pas une solution d'offrir un refuge d'urgence pendant la crise, parce que c'est une solution à court terme et que le problème continue de s'aggraver. Le logement social, c'est un droit fondamental !

Quand le capitalisme a commencé au XVIe siècle, on a chassé les paysan.ne.s de la campagne pour exploiter leur terre. Ils et elles ont été obligé.e.s de partir en ville pour vendre leur force de travail. C'est aussi les forces coloniales qui ont causé ce phénomène pour l'exploitation agricole.

Même aujourd'hui, il y a beaucoup de jeunes dont les parents étaient agriculteurs qui viennent en ville et qui se butent à des difficultés en ville au niveau du logement. D'ailleurs les autochtones se battent toujours contre les projets immobiliers, les terrains de golf et les pipelines !

Les différentes formes que prennent les affrontements ne sont que de multiples incarnations d'un même but: l'enrichissement - d'une collectivité, ou du moins de sa classe dirigeante au détriment d'une autre.

Aujourd'hui, c'est un peu l'inverse. Le capitalisme immobilier nous chasse des villes pour faire de l'argent. Il fait passer l'argent

avant la vie, en se foutant de la souffrance du peuple ! Je pense que les trois paliers de gouvernement, le fédéral, le provincial et le municipal, ont une responsabilité. Il faut qu'ils arrêtent de se lancer la balle parce que le problème grandit chaque fois.

La solidarité entre militant.e.s, entre locataires, on doit se la réapproprier parce que le système essaie qu'il n'y ait pas de solidarité !

Nous sommes debout, jamais à genoux !

Nelly Marquez,
militante au POPIR - Comité logement

1. Coalition des luttes anticapitalistes. (2016). « La guerre au service du capital ». A-Anti-Anticapitaliste, Analyse et réflexions sur un système à abattre, p. 40

« THE TENANTS WHO EVICTED THEIR LANDLORD »¹

QUAND LA SOLIDARITÉ ENTRE LOCATAIRES DE MINNEAPOLIS PERMET DE SOCIALISER LEURS IMMEUBLES

En mai 2020, après 7 ans de lutte contre leur propriétaire, les locataires de Corcoran Five à Minneapolis achètent leur immeuble et en font une coopérative. Voici quelques moments forts de leur histoire.

2013 : Madame Jackson emménage à Minneapolis dans le quartier Corcoran ; elle paie 625 \$ pour un 3 et demi. Elle découvre alors que l'immeuble est très mal entretenu : coquerelles, souris, tapis crasseux, etc. L'immeuble est habité par des familles qui parlent peu ou pas anglais et elle réalise que le propriétaire (Frenz) en profite largement. Il loue des taudis, trop cher !

2015 : Avec le soutien de Inquilinxs Unidxs por Justicia (locataires uni.e.s pour la justice), le propriétaire est poursuivi en justice pour réparations et dommages.

En réaction, Frenz (le propriétaire), invente des faux locataires dans des logements vides afin de remettre en question la légitimité de la plainte déposée. En effet, selon la Loi dans cet État, la majorité des locataires doivent appuyer une plainte pour qu'elle soit entendue ! Une chance que les avocat.e.s de Inquilinxs Unidxs por Justicia ont réussi à montrer la fraude !

Les recherches des avocat.e.s ont aussi permis de mettre à jour une autre arnaque : le premier propriétaire de *Corcoran Five*, Zorbalas était connu par la Ville pour louer des taudis (« the slumlord of South Minneapolis ») et la Ville lui avait révoqué son droit de collecter des loyers. Frenz lui avait alors acheté 35 immeubles... sauf que Zorbalas est aussi le principal actionnaire de la compagnie de Frenz ! Bref, il s'est vendu ses immeubles à lui-même pour continuer à collecter les loyers !

2017 : Suite aux poursuites des locataires, la Ville retire aussi à Frenz son droit de collecter des loyers et la Ville lui impose un gestionnaire pour le « *Corconan Five* ». Les familles habitant les *Five* commencent alors à rêver de gérer elles-mêmes leurs immeubles !

2018 : Les locataires multiplient les actions : manifestation devant les bureaux de Minnesota Multi Housing Association (association des propriétaires) pour dénoncer les profits avant les locataires ; présence au Conseil de Ville, etc

En même temps, les locataires approchent la Land Bank Twin Cities qui travaille à la préservation du logement abordable (un genre de société acheteuse à but non-lucratif). Les locataires veulent socialiser leur immeuble.

31 juillet 2018 : la Ville retire son administrateur et Frenz peut à nouveau gérer ses immeubles. Le même jour (!), Frenz envoie des avis d'éviction à plusieurs locataires. En solidarité, les locataires entament une grève des loyers.

À la même période, et après des mois de tensions, le recours collectif porté en 2015 par les locataires se conclut par un dédommagement de 18.5 millions \$ pour les 4 400 locataires qui ont vécu dans ses immeubles depuis 2012 ! Cela donne un nouvel élan à la lutte.

Fin 2018 : les locataires approchent à nouveau officiellement Frenz et lui offrent d'acheter ses immeubles avec l'aide de la Land Bank Twin Cities. Il refuse et pendant ce temps, les avis d'éviction continuent d'être distribués aux locataires.

Été 2019 : Jackson et ses voisin.ne.s vont faire une action devant l'église que fréquente Frenz, ils dénoncent la situation, expliquent qu'ils veulent acheter l'immeuble et demandent aux fidèles de les accompagner.

Alors que leur lutte est de plus en plus visible, les locataires font une seconde offre à Frenz. Jackson accepte aussi de retourner à la cour pour son cas. Elle gagne ; le Juge reconnaît que les demandes d'éviction contre elles sont des représailles.

Mai 2020 : deux mois plus tard, Jackson accepte finalement la deuxième offre et les locataires deviennent propriétaires de leur immeuble.

Victoire !

Patricia Viannay

1. The New York Time (web site), October 13, 2020 : <https://www.nytimes.com/2020/10/13/magazine/rental-housing-crisis-minneapolis.html>

SEULE LA LUTTE PAIE ! UNE CULTURE DE RÉSISTANCE POUR LES LOCATAIRES DES ÉTATS-UNIS

Cette lutte des locataires des *Five* à Minneapolis trouve racine dans un mouvement plus large.

Tout au long du 20e siècle, les locataires des États-Unis se sont organisés contre les loyers trop chers et les logements mal entretenus. Les premières grèves des loyers sont organisées au début de 1900. Leur revendication principale, sous l'influence du parti socialiste, est du logement public abordable (les HLM au Canada). En 1923, le premier projet public est construit à Milwaukee mais il s'agit d'une initiative locale, et non fédérale.

Après la crise de 1929, des milliers de locataires recommencent les grèves de loyer. La lutte s'intensifie, la répression aussi ! Sous la pression, plusieurs grandes villes (comme New York) adoptent des mesures pour geler les loyers et développer du logement social. Le Congrès adopte le « *National Housing Act* » en 1934... 2 millions de logements publics sont construits au fil des ans.

Dans les années 80, 200 villes américaines ont un contrôle des loyers qui ressemble plus à un gel des loyers... ces villes lèvent une à une le contrôle et choisissent plutôt de réguler les loyers en permettant des hausses (comme au Québec). À la même période, le gouvernement Reagan abandonne le financement du logement public, comme le feront plus tard les conservateurs et les libéraux canadiens (1993-1994). Ainsi, à la fin du 20e siècle, les locataires ont perdu leurs deux principaux outils : le contrôle des loyers et le logement public.

Récemment, le mouvement revit autour de l'Alliance pour le droit à la ville (Right to the city alliance). Il prend racine dans les immeubles, comme celui où vivait Jackson, et les locataires tentent, un immeuble à la fois, de récupérer des immeubles. Il n'y a pas de petites victoires !

LA PANDÉMIE : EST-CE QUE LE CONTEXTE D'URGENCE A ÉTÉ FAVORABLE À LA LUTTE ?

Le journaliste du New York Times a rencontré plusieurs locataires en lutte dans le cadre de son reportage. Il dit avoir vu des locataires réimaginer, réinventer ce que signifie pour eux un logement stable, abordable, sécuritaire. Les locataires ont commencé à se voir comme une même classe qui vit les mêmes problèmes, partage les mêmes intérêts. Ils ont vu l'importance de se mobiliser contre un même propriétaire qui ne pensait qu'à son profit alors que les locataires vivaient des nouvelles urgences à cause de la pandémie.

La crise a permis à des solidarités de se développer !

Avant le 20e siècle, le travail et les revenus provenaient du travail dans les fermes agricoles et dans les petits magasins. Après la 2e guerre mondiale, le travail était de plus en plus mécanique et se concentrait dans les grandes entreprises. Aujourd'hui et dans un futur rapproché, l'informatique et la robotisation des emplois ça vient vite ; nous sommes dans un monde du savoir où l'on travaille, de plus en plus, avec la tête, avec le cerveau, ce qui fait qu'il y a moins d'emplois pour les personnes qui sont plus manuelles ou qui ne sont pas capables de faire de longues études.

Avoir un revenu de base pourrait non seulement sécuriser les personnes, les familles qui n'ont pas de travail ou qui ont un petit emploi, mais permettrait de combattre les

préjugés de toutes sortes. Compte tenu du vieillissement de la population, un revenu de base permettrait d'aller aux études plus longtemps et de faire de la formation continue. Un revenu de base, pourrait peut-être même coûter moins cher au gouvernement: éliminer certains programmes qui ne sont plus adaptés pour mettre l'argent dans le revenu de base.

Mais selon moi, pour mettre en place un revenu de base, il faudrait que tous les pays du monde participent à ce nouveau monde de la 4e révolution industrielle. Si tous les pays ne participent pas à ce projet, il y aura un déséquilibre étant donné la diversité des opinions politiques, de la richesse, de la religion et de la culture de chacun.

Selon moi, au Québec, on doit commencer par éliminer les catégories à l'aide sociale. Il faut faire un projet pilote ou un laboratoire : éliminer les deux grands programmes : le programme d'aide sociale et le programme de solidarité sociale pour regrouper toutes les ressources en un seul programme et permettre aux bénéficiaires d'obtenir 1 285,00 \$.

Pourquoi pour ne pas faire un grand choc dans l'opinion des gens ? Vous savez, le mot régularisation est présent dans toutes les sciences. C'est un mot qui est important pour moi. Autrement dit, si je change quelque chose de politique ou d'économique ou tout autre changement, il faut que ce changement ne soit pas trop violent ; « la modération a bien meilleur goût », c'est une question d'équilibre. Je sais que vous ne serez pas d'accord avec moi, mais c'est à court terme.

Sur la question du revenu de base, la population est mal informée ; il ne faut pas juste convaincre les organisations de base, il faut une campagne à long terme : radio, publicité, journaux, médias sociaux, documentaires, télévision. J'ai écouté l'émission *Les coulisses du pouvoir*. Il y avait une invitée, Madame Suzanne Fortier de l'université McGill ; elle dit qu'il va y avoir 40 % de pertes ou de changements d'emploi ; elle parlait de changements importants dans un avenir très rapproché. Si les gouvernements ne font presque rien, il va avoir une disparité des richesses et une perte du sens de la démocratie. Ce n'est pas moi qui dis cela, c'est madame Fortier. (Comme dans le temps des Roi et des Esclaves...). On n'a pas évolué tant que ça.

Le mot inclusif est très à la mode ces temps-ci ou les mots vivre ensemble. Pourquoi ne pas dire un revenu de base inclusif ?

Merci au groupe de recherche et au revoir

Normand Charbonneau



Photo tirée de la page web Next City, <https://nextcity.org/daily/entry/tenants-of-five-minneapolis-buildings-now-own-their-homes-how-they-did-it>

PARLONS DU REVENU DE BASE

J'ai pris connaissance du document *Argumentaire Revenu social* du Groupe de recherche et de formation sur la pauvreté au Québec. Il y a beaucoup de sujets dans ce document. Pour ma part je vais me concentrer sur les besoins naturels d'« Être-Humain ».

Avec notre style de vie moderne, nord américaine et occidentale, il est de plus en plus complexe, compliqué de vivre dans cette société. À cette complexité je rajouterai la non-confiance envers les institutions fédérales, provinciales, municipales ; entre deux personnes et internationalement les besoins divers de chacun, le niveau intellectuel et physique. C'est pour cela que je m'en tiendrai au besoin de base d'« Être-Humain ».

Pour moi, les personnes ont besoin naturellement de manger, dormir, d'avoir des vêtements, un habitat, savoir lire, savoir compter, savoir parler, savoir se nourrir savoir se respecter les uns et les autres, savoir vivre en société ; besoin de communiquer, besoin de bouger, besoin de se réaliser ; besoin de transport, besoin de sécurité, besoin de confiance, besoin de politesse, besoin d'argent, savoir se défendre etc.

CHANSON « PROPRIO » SUR L'AIR DE « LE MOUSTIQUE » DE JOE DASSIN

Ne m'évince pas proprio,
Ne m'évince pas proprio,
Ne m'évince pas proprio,
Je resterai chez moi.

Chez moi je reste, proprio,
Arrête un peu tes tactiques,
Ne sois pas antipathique,
Tu ne m'auras pas !

Proprio véreux, tu veux mon logis
Pour le transformer en Airbnb,
Tu veux m'sortir de mon quatre et demi,
Tu penses seulement à faire des profits !

Ne m'évince pas proprio,
Ne m'évince pas proprio,
Ne m'évince pas proprio,
Je resterai chez moi.

Mon quartier a bien changé,
Les loyers ont trop augmenté,
C'est assez, construisez,
Du logement social.

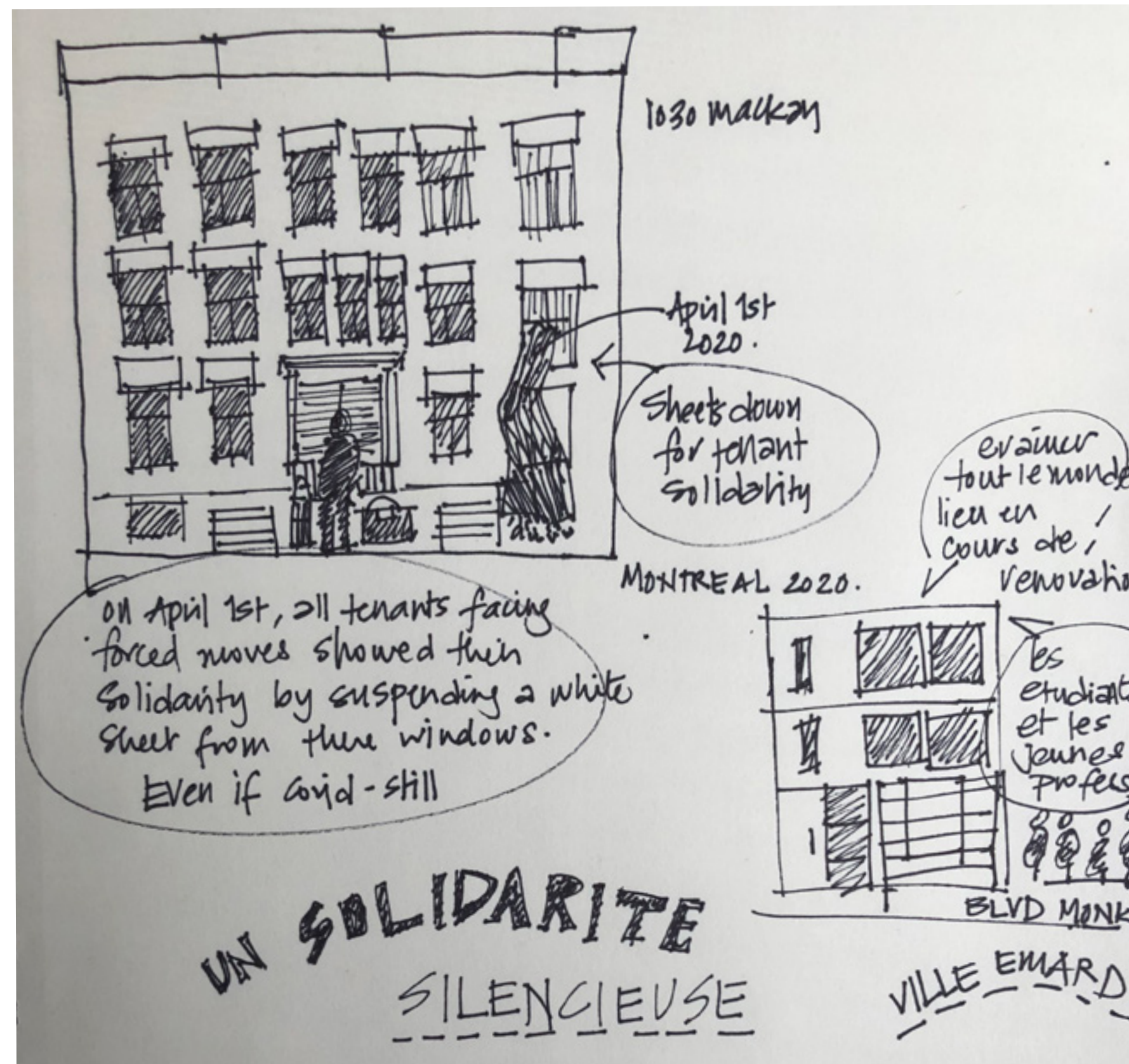
L'année entière, tu m'as ignoré,
Maintenant mon bloc, tu veux l'rénover,
Sache que cette fois, ça n'passera pas,
Je reste sous mon toit, je défends mes droits !

Ne m'évince pas proprio,
Ne m'évince pas proprio,
Ne m'évince pas proprio,
Je resterai chez moi.

Mon quartier s'est transformé,
En une cité de condos,
Chassant les moins nantis
De leurs vieux quartiers.

Tous les élu(es), doivent laisser passer,
Ce règlement contre les rénovictions,
En cette période d'urgence sanitaire,
Le monde respectera les consignes chez soi.

Maryan Kikhouna-Ngot



Dessin de Priya Ranganath, militante au POPIR

PERCEPTION DE MON STAGE EN TEMPS DE COVID ET LOGEMENTS SOCIAUX

Le Nouvel An est bientôt à nos portes et nous pouvons affirmer sans hésitation que la majorité d'entre nous est prête à tourner la page une fois pour toutes sur cette année très difficile. Il est certain que la crise du coronavirus a aggravé la situation des individus mal-logés et a définitivement souligné que le Québec dispose d'un filet social inadéquat quant aux logements.

En effet, selon le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU), le Québec ne réalise pas sa promesse électorale quant aux développements de 15 000 logements sociaux mêmes si les ministres Ahmed Hussen, Andrée Laforest et Sonia LeBel avaient annoncé, au mois d'octobre dernier, une entente entre le Canada et le Québec de 3,7 milliards étaler sur 10 ans pour améliorer l'accès aux logements à loyer modique. Selon la porte-parole du FRAPRU, Véronique Laflamme, seulement 2 500 unités ont été ajoutées au cours des deux dernières années, ce qui est loin de résoudre notre problème pressant. En tant que stagiaire au POPIR – Comité logement, il est très frustrant de réaliser qu'un besoin si fondamental n'est pas comblé plus rapidement. Il m'est, personnellement, très difficile de dire aux membres de notre communauté qu'il y a une liste d'attente de 5 ans avant qu'ils puissent obtenir un HLM, sachant qu'ils sont dans une situation urgente.

Malgré les difficultés entourant la COVID et le manque de logements sociaux les stagiaires du comité logement demeureront positives et déterminées afin d'assurer un accès satisfaisant à l'information juridique. Même avec la COVID, nous pouvons rencontrer les locataires sur rendez-vous. De plus, nous restons toujours disponibles pour répondre aux questions de nos usagers de vive voix par téléphone. L'important pour nous, est de procurer une sensation de réassurance chez les membres de la communauté en sachant qu'ils peuvent nous rejoindre en cas de besoin.

Victoria Moscato

KOH ERRANCE

L'art ressemble au vivant, le système à l'arrêt.
Nous comptons nos morts dans la solidarité.
Le temps du changement, à tous nous apparaît
Comme une aubaine en or, nourrie d'humanité.

Nous avons le pouvoir car nous sommes la masse.
Devant l'appât du gain, changeons exactement
Nos gestes aux quotidiens, car l'action dépasse
L'ego démesuré de nos gouvernements.

Nous n'avons guère choix, que de choisir la paix !
Prenons-la, cette fois, confinés sur nos îles !
Faisons cette expérience, en liant l'intérêt
De protéger l'enfant, au large des périls !

Pour ce faire, un projet, et d'intérêt commun.
Car ce qui nous attend nous concernera tous.
Ne perdons pas de temps, l'idéal c'est demain,
Car l'argent ne vit pas mais la nature pousse !

Gauthier Jansen

LE LOGEMENT SOCIAL À CÔTE-SAINT-PAUL/ VILLE-ÉMARD, ÇA PRESSE !!!

Habitation
CONCERTATION
VILLE-ÉMARD - CÔTE ST-PAUL

M. LEGAULT,
DES LOGEMENTS
SOCIAUX
À VILLE-ÉMARD /
CÔTE ST-PAUL
MAINTENANT !

Pour bien loger les ménages moins nantis

Pour un quartier accessible à tous

Pour réduire les inégalités sociales

6389, boul. Monk, Montréal Qc, H4E 3H8

514-761-1665 poste 102

Dans les années 2000, il s'est construit à peine 50 logements sociaux communautaires à Ville-Émard/Côte Saint-Paul. Depuis, le quartier attend la construction de nouveaux logements sur son territoire. Avec 1173 ménages inscrits sur les listes d'attente de l'Office Municipal d'Habitation de Montréal pour le Sud-Ouest, le besoin est grand et réel.

Rien ne bouge et la patience du milieu est arrivée à la limite. Pourtant un projet solide, une centaine d'unités de logements pour les moins nantis.e.s, aussi bien pour les familles que pour les personnes âgées, est prêt à être lancé depuis des mois. Les organismes du quartier lancent donc une campagne locale « Pour du logement social MAINTENANT ». Ils demandent au Gouvernement du Québec de financer le plus rapidement possible une nouvelle programmation AccèsLogis afin de permettre à ce projet 100% logements sociaux communautaires de voir le jour.

Tout est là : le terrain est disponible, le milieu est mobilisé, nos élus municipaux appuient le projet et le promoteur est prêt à débiter la construction tout de suite. Il ne manque plus que le financement de Québec pour ces nouvelles unités de logement. Ça presse !

LA MALTING

La Malting de Saint Henri est une solution pertinente
Len temps de crise du logement

La pandémie cause des problèmes à beaucoup de monde
Imaginez les plus démunis !

Les évincés qui ne trouvent pas de logement à leurs moyens
les sans-abri et même les travailleuses et travailleurs
à salaire minimum ; les temps sont difficiles
L'ancien hôpital Royal Victoria qui sert de refuge
C'est une façon de se débarrasser du problème ce n'est
qu'une solution à court terme

La Malting serait une solution à plus long terme
pour redonner de la dignité à des gens qui en ont vraiment besoin

Ce patrimoine qui est le canal de Lachine
devrait revenir aux citoyens qui désirent l'habiter
et comme les condominiums l'occupent à pratiquement 97 %
voilà une belle occasion de démontrer que ces lieux ne sont
pas uniquement pour une classe sociale
il est toujours temps de créer l'équilibre

Cela prend de la volonté politique, de la vision
et reconnaître qu'une société c'est un mélange
de toutes les classes et non seulement d'une classe

Stéphane Lampron
Citoyen militant du sud-ouest et membre
du collectif « A Nous la Malting »

Pour en savoir plus sur le collectif et le projet 100 % communautaire (incluant 200 logements sociaux !) sur le site de l'ancienne Canada Malting, dans Saint-Henri : www.anouslamalting.org

La lutte continue !!!



Calendrier des actions à venir

8 février 2021
Manifestation dans
le Sud-Ouest pour le
logement social

24 avril
Journée des locataires

Mai 2021
Action locale pour
du logement social
maintenant (à confirmer)

Septembre 2021
Camp pour le logement
social avec le FRAPRU

LA SOLIDARITÉ ENTRE COLOCATAIRE

La solidarité est traditionnellement un devoir social ou une obligation réciproque d'aide et d'assistance ou de collaboration qui existe entre les personnes d'un groupe ou d'une communauté. Cependant, on le sait, les termes juridiques en droit ont souvent des significations différentes de celles du langage commun. De quoi compliquer un peu la tête ! Par exemple, le mot « terme » lui-même en langage commun serait une définition ou un indicateur alors qu'en langage juridique le terme serait plutôt l'échéance. Un autre exemple serait le mot « prescription ». Dans le langage courant la prescription est celle que l'on va chercher à la pharmacie alors que dans le langage juridique la prescription est le délai que les citoyens ont pour exercer un recours.

La solidarité en termes juridiques est donc différente que celle nommée précédemment. Et d'autant plus, la solidarité entre colocataires en rajoute une couche. On parle de colocation dès que deux personnes ou plus louent le même logement en étant signataires du bail. Comme l'indique Antoine Morneau-Sénéchal dans son ouvrage sur le droit du logement « Très peu de règles régissent directement les relations entre colocataires. Il est donc souhaitable que ceux-ci signent une entente de colocation pour établir les droits et obligations de chacun. »

Il est important de mentionner qu'à défaut d'entente contraire, l'obligation des colocataires face au locateur est **conjointe** (art. 1518, al. 1 et 1525, al. 1, C.c.Q.). Cela veut dire que chaque locataire n'est tenu envers le propriétaire que de sa part du loyer. C'est un peu comme si on pouvait séparer notre obligation entre les personnes qui ont contracté. Il est toutefois possible de prévoir

dans le bail que les colocataires sont **solidairement** obligé.e.s envers le locateur. Une case est spécifiquement prévue à cet effet dans le formulaire de bail. Lorsque l'obligation est solidaire, le propriétaire peut aller chercher la totalité du montant souhaité chez le ou la locataire le plus solvable (celui qui fait le plus d'argent). Donc, si les colocataires ne remplissent pas cette petite case l'obligation demeure conjointe.

Toutefois, même sans obligation solidaire, le caractère conjoint des obligations a ses limites. Si seulement l'un des colocataires ne paie pas sa part du loyer, le locateur peut demander la résiliation du bail dans son intégralité puisque l'obligation de payer le loyer est indivisible. Le propriétaire est donc en droit d'obtenir la totalité du montant du loyer même si l'obligation qui incombe au colocataire est uniquement de payer sa part de loyer.

Cela est dommage puisque un.e locataire qui serait en non-paiement de par la faute de son ou sa colocataire qui n'aurait pas payé sa part de loyer devrait quand même payer la totalité du montant qui lui est demandé. Toutefois, un.e colocataire qui a payé en plus de sa part de loyer celle de son ou sa colocataire peut être remboursé en vertu de la règle relative à l'enrichissement injustifié (article 1493 C.c.Q.).

Cela reste de l'ordre de la théorie ! Dans la vraie vie, les conflits entre colocataires peuvent être destructeurs et difficiles à vivre au quotidien. En cas de litige, n'hésitez pas à nous contacter afin qu'on vous aiguille sur les solutions qui s'offrent à vous.

Mollie Poissant

LE CANAL

2515 rue Delisle

Montréal (Qc) H3J 1K8

514-935-4649 / www.popir.org

Éditeur : POPIR-Comité logement

Graphisme : Mathilde Laforge

Impression: Boo Design

Le Canal est un périodique d'information locale de l'arrondissement du Sud-Ouest. Il est écrit en grande partie par des collaboratrices et collaborateurs bénévoles. Le contenu du journal est sous la responsabilité du comité de rédaction.

Le Canal privilégie le traitement de dossiers locaux ; il analyse la réalité des gens et des groupes communautaires du territoire qu'il dessert et propose une couverture de ses activités sociales et culturelles. Toute personne intéressée par les objectifs poursuivis par Le Canal peut suggérer sa collaboration. Les auteurs ont la responsabilité des textes qu'ils signent. Le comité de rédaction du journal se réserve le droit de refuser ou d'abrégé les textes reçus.

Toute reproduction des textes et des photos publiés par Le Canal est encouragée. Prière de mentionner la provenance.

Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Québec
Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Canada

ISSN 1929-9265 (Le Canal – Imprimé)
ISSN 1929-9273 (Le Canal – En ligne)